

Police No.: SL-POL-005.000
Date initiale : 01 Août 2014
Revision No.: 1
Date de révision : 01 Janvier 2019
Pages: 3

POLITIQUE SOLENIS Responsible Care*

1.0 Politique

Nous, Solenis, nous engageons à protéger l'environnement et à garantir la santé, la protection et la sécurité de nos travailleurs, de leur famille et des communautés au sein desquelles nous vivons et exerçons nos activités.

En outre, nous sommes engagés dans la prévention des accidents et des maladies professionnelles ainsi qu'à éliminer les dangers liés à la santé et à la sécurité au travail. Nous nous efforçons d'assurer une bonne gestion des produits afin de répondre aux attentes de nos clients, nos fournisseurs, et des marchés que nous desservons. Nous travaillons pour devenir un leader du secteur dans ces domaines et sommes déterminés à gérer nos sites et activités à l'échelle mondiale en appliquant les principes de Responsible Care.

2.0 Les objectifs de Responsible Care

Les valeurs fondamentales, principes et engagements de Solenis se reflètent dans ces objectifs Responsible Care :

Objectif Zéro blessure (incidents). Nous pensons qu'il est possible d'éviter tous les incidents, blessures, maladies professionnelles et nous nous engageons à agir suivant la culture zéro blessure (incident). Tous les travailleurs sont engagés dans cette culture qui promeut également la sécurité en dehors du lieu de travail et une gestion responsable de l'environnement pour nos travailleurs et leur famille. Nous concevons, construisons et exploitons des sites que nous voulons sûrs, sécurisés et soucieux de la protection de l'environnement et des communautés locales.

Garantir la conformité. Nous exigeons une conformité absolue à l'ensemble des lois, règlements, spécifications techniques et normes internes en vigueur en matière d'environnement, de santé et de sécurité, dans le respect de normes déontologiques strictes.

Réduire l'impact du groupe en matière d'environnement, de santé, de protection et de sécurité. Nous nous engageons à améliorer constamment nos processus et à offrir des produits et services qui, tout au long de leur cycle de vie, présentent un risque minimum pour les personnes et l'environnement, tout en répondant au mieux aux besoins de nos clients. Nous nous engageons à

* "Responsible Care" est une marque déposée de « American Chemistry Council ».

réduire continuellement l'impact de nos activités et produits pour soutenir les actions de développement durable à l'échelle mondiale. Nous nous efforçons d'éliminer ou de réduire les émissions, rejets et déchets résultant de nos opérations, et de promouvoir l'efficacité énergétique et la conservation des ressources tout au long de la chaîne de valeur.

3.0 Transparence

Nous avons un dialogue franc avec nos travailleurs et les communautés à propos des questions d'environnement, de santé, de sécurité et de gestion responsable des produits. Nous travaillons avec les gouvernements, décideurs politiques, groupes de défense et partenaires de la chaîne de valeurs pour élaborer et promouvoir des lois, réglementations et pratiques qui améliorent la protection de la santé humaine et de l'environnement.

4.0 Système de gestion globale

Notre système de gestion Responsible Care constitue la base de la réalisation de nos objectifs Responsible Care. Nous nous engageons à améliorer constamment les processus et performances dans nos activités à l'échelle mondiale. Nous évaluons et rendons compte périodiquement de nos résultats à nos parties prenantes.

5.0 Gestion responsable des produits

Nous travaillons avec nos clients, fournisseurs et distributeurs pour garantir la sécurité des produits et renforcer leur gestion responsable. Nous concevons et produisons des produits qui peuvent être fabriqués, distribués, utilisés et recyclés ou mis au rebut de manière sûre, sécuritaire et sans danger pour l'environnement. Nous fournissons des informations sur la sécurité des produits tout au long de la chaîne de valeurs afin que nos clients et utilisateurs finaux puissent comprendre et gérer les risques, et nous communiquons des informations significatives et pertinentes à leurs parties prenantes respectives.

6.0 Partie responsable

La conformité à la présente politique relève de la responsabilité de chaque travailleur, en tant que condition d'emploi, et des entrepreneurs qui agissent en notre nom. La direction de Solenis donnera l'exemple et assurera l'éducation et la formation des travailleurs et parties prenantes.

7.0 Champ d'application

Le présent règlement s'applique à Solenis.

8.0 Propriété

Le vice-président en charge de l'environnement, de la santé et de la sécurité est responsable de l'implémentation, et des modifications, de cette politique.

9.0 Exceptions

Il n'y a pas d'exception à cette politique.

Historique des révisions

Le tableau suivant fournit un historique des modifications notables apportées à cette politique.

Date d'entrée en vigueur du changement	Numéro de section	Description du changement
1 ^{er} Janvier 2019		Employé a été remplacé par Travailleur